

# L'Apel, est une chance de plus pour nos enfants

La cotisation au mouvement des Apel (20 €) demandée aux familles est répartie ainsi :

## apel nationale

**7,80 €**

- ò Magazine Famille et Education (Fe) que chaque famille reçoit
- ò APEL SERVICE, plate-forme téléphonique : N° Azur 0810 255 255 réponses aux questions des parents : scolarité - orientation - éducation - juridique et loisirs
- ò Site web des APEL [www.apel.fr](http://www.apel.fr)
- ò Service d'information et de conseil aux familles
- ò Solidarité
- ò Sessions de formation
- ò Délégation nationale et congrès
- ò Représentation auprès de nos partenaires de l'Enseignement catholique et des pouvoirs publics
- ò Frais de fonctionnement : salaires des permanents, courrier, téléphone, déplacements, etc.

## apel académique

**5,50 €**

- ò Communication : journal de l'APEL Académique
- ò Service d'information et de conseil aux familles
- ò Solidarité (aide aux écoles)
- ò Assistance aux unions départementales
- ò Sessions de formation
- ò Représentations régionales
- ò Frais de fonctionnement : salaires des permanents, courrier, téléphone déplacements, etc.

## apel départementale

**5,90 €**

- ò Service d'information et de conseil aux familles
- ò Forum des carrières
- ò Solidarité (aide aux écoles)
- ò Sessions de formation
- ò Représentations départementales
- ò Frais de fonctionnement : salaires de la secrétaire permanente, courrier, téléphone, déplacements, etc.

*Notre école St Joseph a bénéficié d'aides en 2009/2010, puis en 2011/2012 et a reçu une subvention en 2012 pour aider à l'équipement en TBI*  
*En 2013 2014, subvention pour la classe cinéma*  
*en 2014 2015 subvention pour le projet « nice to meet you »*

## apel d'établissement école St Joseph

**0.8€**

- ò Représentations au sein de l'établissement,
- ò Café d'accueil des familles à la rentrée, Goûters (noël, intervenants ...),
- ò Participation au financement du projet pédagogique des enseignantes
- ò Frais de fonctionnement : courrier, papeterie, téléphone, etc.

**Les familles qui adhèrent à l'apel dans un autre établissement que Saint Joseph, sont redevables de la cotisation de 0.8€ pour rendre effective leur adhésion au sein de l'apel de notre école**



ASSOCIATION  
DE PARENTS D'ÉLÈVES  
DE L'ENSEIGNEMENT LIBRE  
[www.apel.fr](http://www.apel.fr)

### **Un choix qui engage.**

Ce qui nous réunit, avant tout, c'est  
**d'avoir tous choisi, en toute liberté,  
d'inscrire notre enfant à l'école St Joseph**  
**C'est un choix qui engage**  
notre liberté et l'avenir de nos enfants.

### **Une volonté de partenariat avec les autres membres de la communauté éducative.**

Nous l'avons fait avec **la claire intention  
d'établir des relations de  
confiance avec les autres membres**  
de la communauté éducative (chef  
d'établissement, équipe enseignante,  
personnel d'encadrement et bien sûr, les  
autres parents d'élèves).

**Nous avons conscience d'appartenir  
pleinement à cette communauté.**

### **Des missions d'accueil, de conseil et de représentation.**

Nous accueillons, écoutons, informons,  
conseillons, aidons et représentons  
tous les parents. Nous **accompagnons  
les parents dans leurs prises de responsabilités**  
au sein de l'établissement.  
**C'est cela, être et demeurer un  
acteur essentiel de l'établissement  
scolaire de son enfant.**

### **Un rôle de facilitateur.**

Nous **facilitons les relations**  
des parents d'élèves avec les chefs  
d'établissement, les enseignants, les  
personnels éducatifs et de service,  
ainsi que l'institution elle-même.

---

merci de retourner votre coupon auprès de l'enseignante de votre enfant

Nom.....prénom.....

N° tel.....

Parent de .....classe de.....

Adhère à l'apel.....

Adhère déjà à l'apel d'un autre établissement et m'acquitte de la cotisation de 80ctes

(nom de l'établissement) .....

Les règlements cotisations se font via l'ogec